

TECHNICIEN POLYVALENT DU BATIMENT

Agent Multitechnique - Base tout corps d'état

- Objectif :** Comprendre et réaliser des travaux simples et sécurisés en placo, électricité, peinture, sols et plomberie.
- Intervenir en autonomie sur des opérations courantes de maintenance.
 - Respecter les règles de sécurité et les bonnes pratiques professionnelles.
 - Identifier ses limites d'intervention et savoir alerter ou externaliser si nécessaire.
- Public concerné :** Agents techniques de mairie, Techniciens polyvalents du bâtiment, Personnel de maintenance de bâtiments publics.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français, notions en mathématique.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection Individuelle adaptés aux travaux visés.
Disposer d'une habilitation électrique BS à jour
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
- Durée :** 10 jours scindés (70 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, l'expérience des participants, et des exercices d'application
Travaux pratiques majoritaires avec mises en situation type « intervention mairie ». Échanges d'expériences entre stagiaires.
- Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
- Évaluation des acquis :** Évaluation continue en situation pratique et exercices de réalisation par poste.
Validation des gestes professionnels en fin de module.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran.
Plateaux techniques équipés et matériel réel de chantier.
Outillage électroportatif et consommables (placo, peinture, électricité, plomberie).
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires aux travaux visés, **voir liste détaillée au verso.**
- Document de fin de formation :** Attestation de formation.
- Lieu :** CACHAN (94), pour tout autre lieu sur demande et sous condition.

Ce contenu ci-après peut être personnalisé à vos besoins dans le cadre d'une session intra entreprise

CONTENU DU STAGE

1 – Présentation du décret Sécurité et Organisation (7 heures)

- Rôle et responsabilités : Le technicien en collectivité, lecture d'un ordre de travail.
- Organisation : Chantier en site occupé (écoles, mairies).
- Sécurité : EPI, risques électriques, outils électroportatifs, manutention.
- Gestion : Rangement, propreté et entretien du matériel.

2 – Cloisons sèches / Placo (21 heures)

- Pose d'ossature : Traçage, pose des rails/montants et intégration d'isolant.
- Plaquage : Découpe, vissage, alignement et passage des gaines.
- Finitions : Types de bandes, application des enduits et préparation avant peinture.

3 – Electricité Bâtiment (14 heures)

- Bases : Rappels de sécurité, lecture de schémas simples et composants (prises, interrupteurs).
- Pratique : Remplacement et création de prise simple (repiquage), pose en cloison placo.
- Contrôle : Tests de base et limites d'intervention réglementaires.

4 – Peinture intérieure (7 heures)

- Préparation : Rebouchage, ratissage et choix des peintures selon les locaux.
- Application : Techniques au rouleau et au pinceau, finitions et reprises.
- Nettoyage : Protection des supports et entretien des outils.

5 – Revêtement de sol (14 heures)

- Préparation : Diagnostic du support et ragréage simple.
- Pose : Sol PVC (dalles/lés), lino et parquet stratifié.
- Finitions : Découpes complexes, seuils et contraintes des ERP (Établissements Recevant du Public).

6 – Plomberie sanitaire (7 heures)

- Réseaux : Lecture de réseau, règles de coupure et sécurité.
- Maintenance : Changement de receveur de douche, remplacement de robinetterie basique.
- Évacuations : Gestion des pentes, siphons, diamètres et détection de fuites simples.
- Validation : Tests d'étanchéité.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants composites (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

Ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).
- +
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).